



8 rue Bayen  
75017 Paris

Tel. : +33 (0)1 78 09 74 40  
Fax : +33 (0)1 78 09 74 49

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION**  
**« OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT »**  
**(O. P. I. E.)**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

**Association « Office Pour les Insectes et leur Environnement »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux membres de l'Assemblée,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Office Pour les Insectes et leur Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels intitulée « notes sur le compte de résultat » concernant le suivi des fonds dédiés. Une mention relative à la dévolution « SFO » y a été portée.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

#### Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### Subventions :

Nous avons vérifié, par sondages au moyen des conventions, l'exactitude et l'exhaustivité des subventions comptabilisées en « subventions à recevoir ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau le 2 mars 2020.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

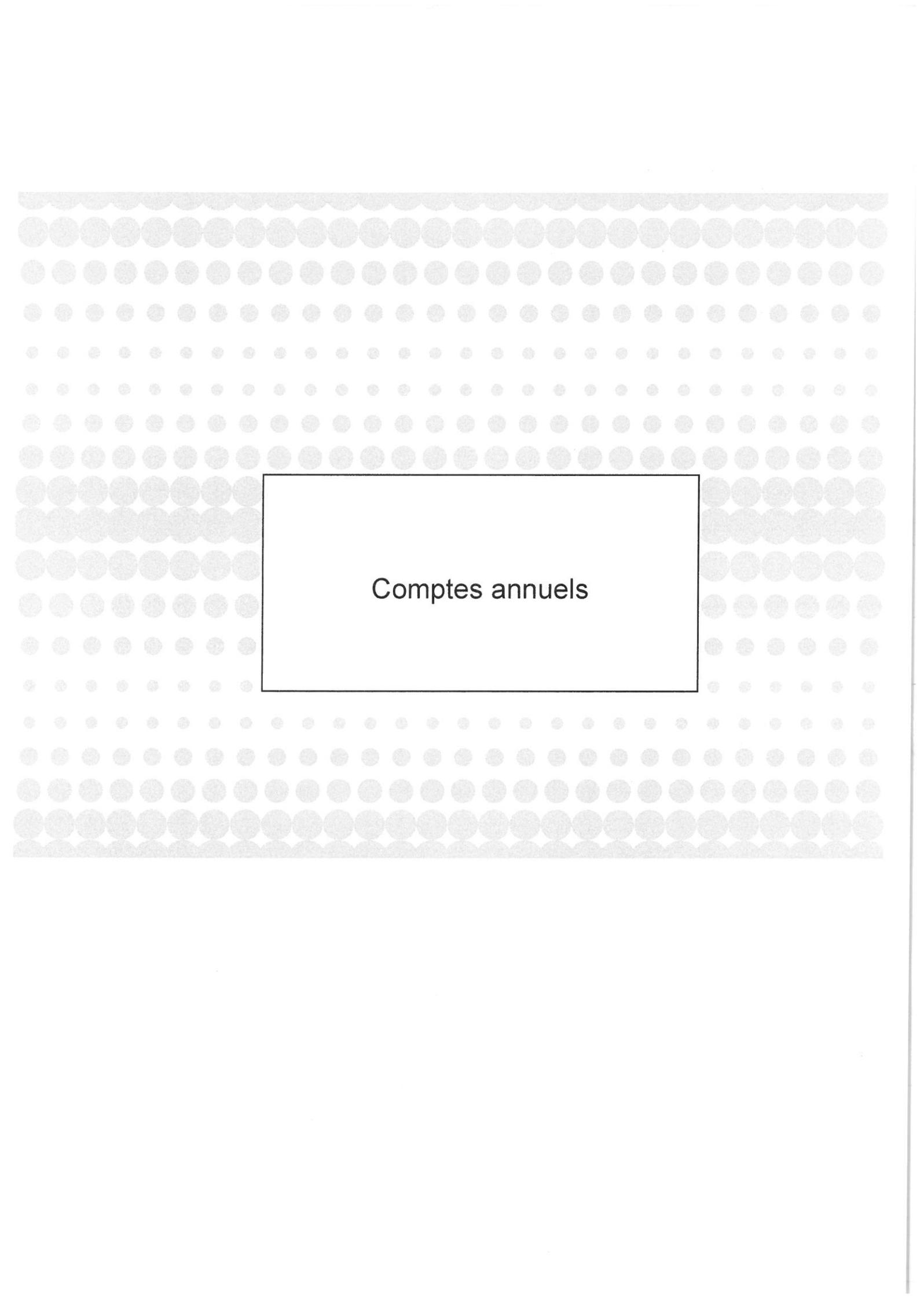
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mai 2020

SAS « Régi-Bva »  
Représentée par Jean-Marc PETIT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Marc PETIT', written over the printed name.

The image features a decorative background consisting of a grid of light gray circles. The circles are arranged in a regular pattern, with larger circles in the top and bottom rows and smaller circles in the middle rows. A white rectangular box with a thin black border is centered in the middle of the page, containing the text "Comptes annuels".

Comptes annuels

**Bilan**

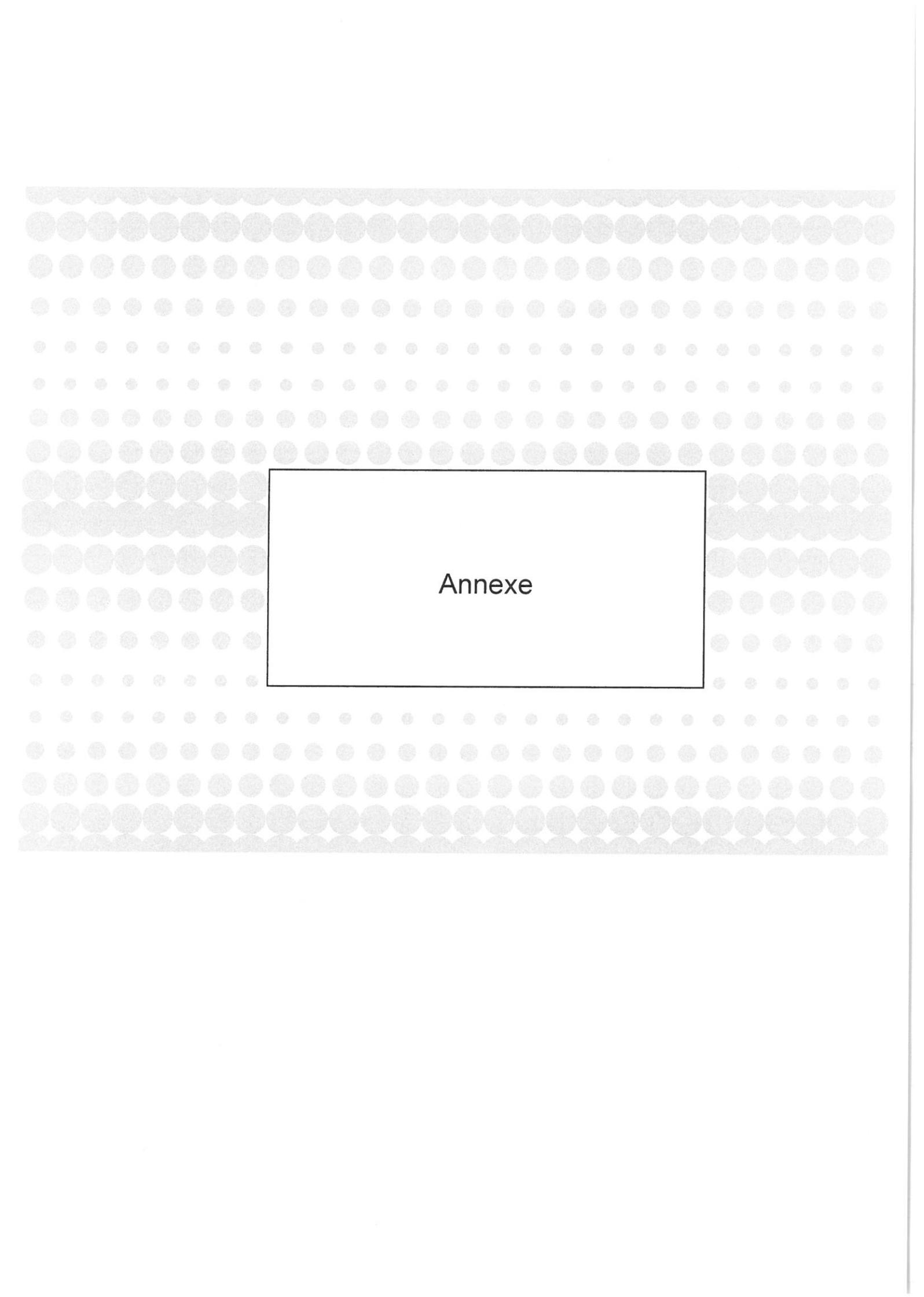
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	51 817	12 404	39 413	9 325
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	52 764	34 281	18 483	18 214
Autres immobilisations corporelles	86 748	76 576	10 171	16 410
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>191 329</b>	<b>123 262</b>	<b>68 067</b>	<b>43 950</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	2 508		2 508	4 527
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	133 164	100 404	32 760	29 674
Avances et acomptes versés sur comman	5 376		5 376	2 109
Créances				
Usagers et comptes rattachés	133 644		133 644	113 852
Autres créances	324 140		324 140	122 665
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 100		11 100	11 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	119 853		119 853	169 778
Charges constatées d'avance	8 518		8 518	4 298
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>738 303</b>	<b>100 404</b>	<b>637 899</b>	<b>458 003</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>929 632</b>	<b>223 666</b>	<b>705 966</b>	<b>501 953</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	26 917	26 917
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	127 858	111 407
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>23 180</b>	<b>16 451</b>
Subventions d'investissement	38 976	6 912
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>216 931</b>	<b>161 687</b>
Apports	30 000	30 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	243 753	110 033
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>243 753</b>	<b>110 033</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	16 261	22 204
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	16 261	22 204
Emprunts et dettes financières diverses	22	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		494
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 715	51 655
Dettes fiscales et sociales	82 263	86 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		14 414
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 021	24 709
<b>DETTES</b>	<b>215 282</b>	<b>200 233</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>705 966</b>	<b>501 953</b>

**Compte de résultat**

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises	71 437	75 286
Production vendue	395 388	360 240
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	587 799	514 810
Reprises et Transferts de charge	10 820	4 342
Cotisations	27 884	30 357
Autres produits	26 476	24 298
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 119 803</b>	<b>1 009 333</b>
Achats de marchandises	31 567	43 055
Variation de stock de marchandises	-8 152	-13 431
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières	2 018	-2 525
Autres achats non stockés et charges externes	196 722	184 368
Impôts et taxes	13 001	13 192
Salaires et Traitements	505 220	473 923
Charges sociales	191 919	199 003
Amortissements et provisions	20 301	21 507
Autres charges	13 341	244
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>965 936</b>	<b>919 336</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>153 868</b>	<b>89 997</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	218	221
Charges financières	464	575
<b>Résultat financier</b>	<b>-247</b>	<b>-354</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>153 621</b>	<b>89 643</b>
Produits exceptionnels	3 656	3 656
Charges exceptionnelles	377	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 279</b>	<b>3 656</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	110 033	33 185
Engagements à réaliser	243 753	110 033
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>23 180</b>	<b>16 451</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	183 747	197 070
Prestations en nature	60 000	60 000
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>	<b>243 747</b>	<b>257 070</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	60 000	60 000
Personnel bénévole	183 747	197 070
<b>Total des charges</b>	<b>243 747</b>	<b>257 070</b>

The page features a decorative background consisting of a grid of circles. The circles are arranged in horizontal rows, with the size of the circles increasing from the top row to the bottom row. A central white rectangular box is superimposed on the grid, containing the text "Annexe".

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : O.P.I.E.

Annexe simplifiée au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 705 966 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 180 euros. L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période **du 01/01/2019 au 31/12/2019**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/02/2020 par la Direction de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## **Règles et méthodes comptables**

### **Stocks**

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **Engagement de retraite**

---

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## **Faits caractéristiques**

### **Autres éléments significatifs**

---

Suite à la convention de mise à disposition signée avec la communauté urbaine "Grand Paris Seine et Oise", l'association a ouvert au public à partir de septembre 2017 la nouvelle Maison des insectes à Carrières-Sous-poissy. L'OPIE prend en charge les fluides et l'entretien relatif à sa quote-part d'occupation des locaux.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 297	35 520		51 817
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 297</b>	<b>35 520</b>		<b>51 817</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 215	3 549		52 764
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 377		2 419	958
- Matériel de transport	30 673			30 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 922	547	3 352	55 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>141 186</b>	<b>4 097</b>	<b>5 772</b>	<b>139 512</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>157 483</b>	<b>39 617</b>	<b>5 772</b>	<b>191 329</b>

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 971	5 432		12 404
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 971</b>	<b>5 432</b>		<b>12 404</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 001	3 281		34 281
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 377		2 419	958
- Matériel de transport	30 673			30 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 512	6 521	3 087	44 946
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>106 562</b>	<b>9 802</b>	<b>5 506</b>	<b>110 858</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>113 534</b>	<b>15 234</b>	<b>5 506</b>	<b>123 262</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 466 302 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	133 644	133 644	
Autres	324 140	324 140	
Charges constatées d'avance	8 518	8 518	
<b>Total</b>	<b>466 302</b>	<b>466 302</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	37 806
Subventions à recevoir	311 645
<b>Total</b>	<b>349 451</b>

**Notes sur le bilan**

**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	95 337	5 067		100 404
Créances et Valeurs mobilières	11 950		11 950	
<b>Total</b>	<b>107 287</b>	<b>5 067</b>	<b>11 950</b>	<b>100 404</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		5 067	11 950	
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				26 917
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	26 917			<b>26 917</b>
Autres fonds				30 000
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>26 917</b>			
Apports avec droit de reprise	30 000			
Legs et donations assortis d'une condition				<b>30 000</b>
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>30 000</b>			
Ecarts de réévaluation				127 858
Réserves statutaires ou contractuelles				23 180
Réserves réglementées				
Autres réserves				38 976
Report à Nouveau	111 407	16 451		
Résultat de l'exercice	16 451	23 180	16 451	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	6 912	35 520	3 456	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>191 687</b>	<b>75 151</b>	<b>19 907</b>	

Le report à nouveau est constitué des excédents antérieurs représentant les résultats cumulés de l'association depuis la création de celle-ci.

L'association "Ile De France Active" a fait un apport avec droit de reprise en 2017 d'une somme de 30.000 € sur une durée de 60 mois, avec un différé de 24 mois et sans intérêt.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 215 282 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	16 261	6 027	10 234	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	22	22		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 715	98 715		
Dettes fiscales et sociales	82 263	82 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	18 021	18 021		
<b>Total</b>	<b>215 282</b>	<b>205 048</b>	<b>10 234</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 943			
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	42 438
Intérêts courus	22
Dettes provis. pr congés à payer	16 986
Prov charges/congés à payer	6 282
Formation Professionnelle à payer	5 443
<b>Total</b>	<b>71 171</b>

**Notes sur le bilan**

**Comptes de régularisation**

**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 518		
<b>Total</b>	<b>8 518</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 021		
Fonds dédiées	243 753		
<b>Total</b>	<b>261 774</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Ventes (Insectes et boutique)	71 437
Elevage	14 526
Revue "Insectes"	27 770
Autres publications	1 181
Visites et Animations	110 573
Cotisations	27 884
Etudes et Formations	231 842
Divers (dont ports)	9 496
<b>TOTAL</b>	<b>494 708</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
Subventions	110 033	489 598	623 318	243 753
<b>Total</b>	<b>110 033</b>	<b>489 598</b>	<b>623 318</b>	<b>243 753</b>
<i>Dont fonds dédiés sur la dévolution SFO</i>		3 209	51 814	48 605

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 16,75 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	5	1	6	6
Employés	8	3	11	11
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'indemnité de départ en retraite ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de la Société, mais son évaluation figure dans les engagements hors bilan.

A la fin de l'exercice, cet engagement est estimé à 161.737 €, soit une variation de 32.025 € par rapport à l'exercice précédent.

Son calcul repose sur la méthode de calcul recommandée par la norme IAS-19. Le personnel considéré est le personnel présent au dernier jour de l'exercice. En outre, les hypothèses suivantes de calcul ont été retenues :

- Age de départ à la retraite..... 60 /65 ans
- Taux annuel d'évolution des salaires..... 1,00 %
- Taux de charges sociales et fiscales.....41/ 45 %
- Taux d'actualisation.....0,77 %
- Table de « turn over ».....faible
- Table de mortalité INED mise à jour au ..... 1/12/2010

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière (VAP-IFC) est calculée sur la base des droits que les salariés auront acquis à l'âge de départ en retraite.

L'engagement est déterminé sur la base de la VAP-IFC, proportionnellement à l'ancienneté acquise par les salariés par rapport à l'ancienneté qu'ils auront à l'âge de départ en retraite.

**Autres informations**

**Contributions volontaires**

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	183 747	197 070
Prestations en nature	60 000	60 000
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>243 747</b>	<b>257 070</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	60 000	60 000
Prestations		
Personnel bénévole	183 747	197 070
<b>Total</b>	<b>243 747</b>	<b>257 070</b>

Les locaux occupés par l'association OPIE sont fournis par l'INRA à titre gratuit. La prestation en nature est évaluée à 60.000€.

Le montant affecté au bénévolat correspond à 5.205 heures de travail bénévole valorisées aux tarifs du personnel de remplacement, majoré des charges sociales correspondantes.